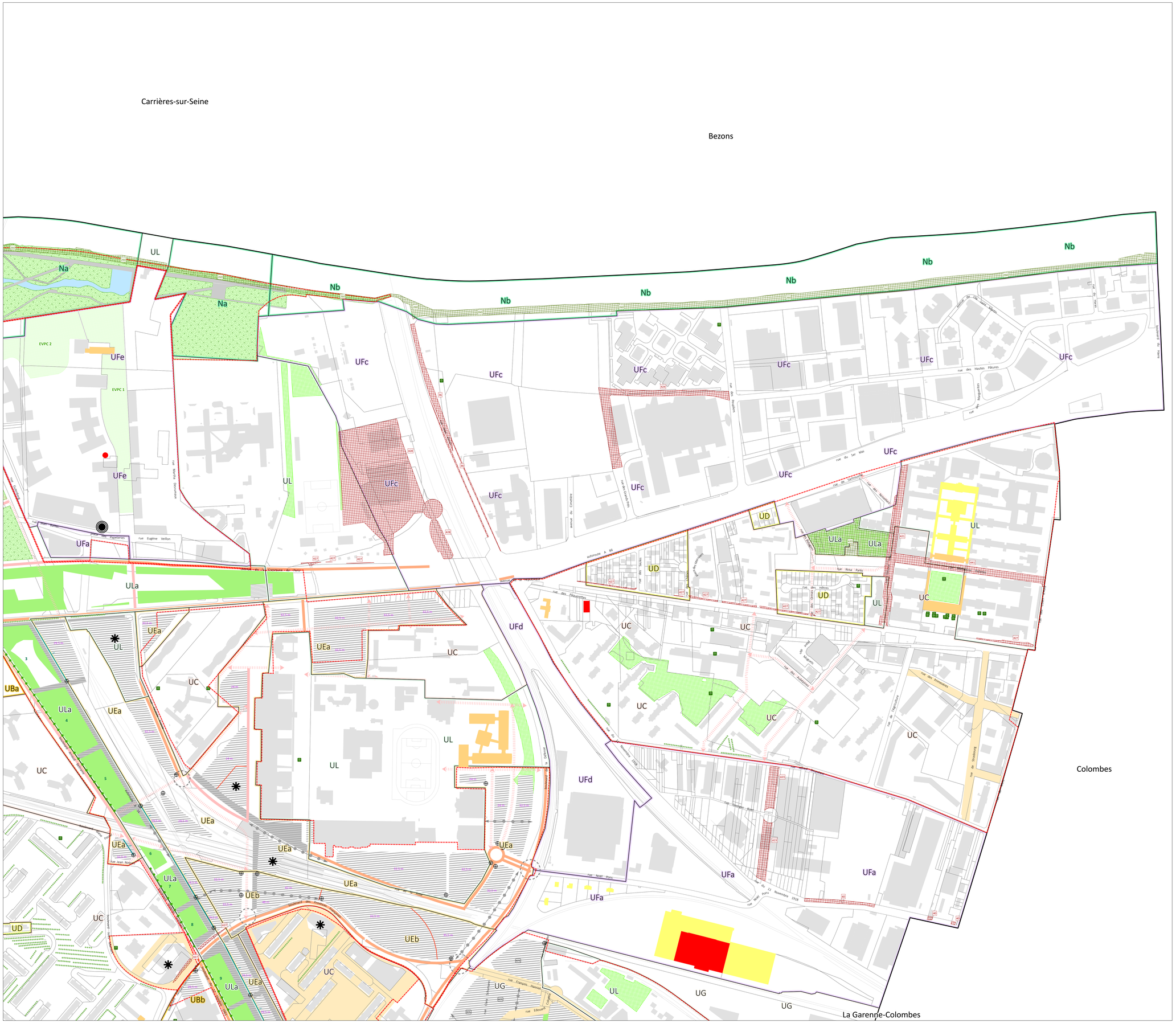

ZONAGE

Na, Nb, Nc, UA, UB, UBa, UBb, UBd, UC, UD, UDa, UEa, UEb, UFa, UFb, UFc, UFd, UFe, UFf, UG, UL, ULa, ULb

EMPLACEMENTS RÉSERVÉS

- Espace vert
- Ouvrage public
- Voie publique

FILETS D'IMPLANTATION ET MARGES DE RECUL

- F — Filet d'implantation
- FD — Filet d'implantation discontinu
- R — Marge de recul

PAYSAGE BÂTI À PROTÉGER

- Bâtiment remarquable
- Bâtiment de qualité
- Bâtiment signalé d'intérêt
- Ensemble bâti cohérent

ÉLÉMENTS CONSTITUTIFS DE LA TRAME VERTE ET BLEUE

- Alignement d'arbres protégé
- Espace vert protégé

PROTECTION DE LA DIVERSITÉ COMMERCIALE

- Linéaire de commerces, artisanat et services

RISQUES TECHNOLOGIQUES - ETABLISSEMENT IDEX LA DÉFENSE

- Zone exposée ne nécessitant pas de réglementation particulière
- Zone de restriction
- Zone d'interdiction
- Zone d'interdiction stricte
- Périmètre d'exposition à des bris de vitre

PRESCRIPTIONS GRAPHIQUES PARTICULIÈRES

- Périmètre faisant l'objet de prescriptions graphiques particulières
- Tracé de principe cheminement piétons
- Tracé de principe de la rampe piétonnière et cyclable
- Tracé de principe de voirie future
- Voie publique à créer
- Voie publique à modifier
- Carrefour à aménager
- Emprise constructible
- Espace piéton
- Aménagement en faveur des piétons
- Emprise publique
- Equipement
- Secteur signal
- Noue plantée
- Espace vert protégé à créer
- Espace public aménagé et planté
- Espace vert ou de loisirs
- Cimetière
- Point d'attache pour la hauteur des bâtiments
- Limite entre hauteurs plafonds sur une surface continue d'emprise constructible
- 22 m — Hauteur maximale des constructions
- 80% — Emprise maximale des constructions
- 17 — Numéro des terrasses

0 100 200 m

PLAN LOCAL D'URBANISME DE LA COMMUNE DE NANTERRE

RÈGLEMENT GRAPHIQUE

ZONAGE DÉTAILLÉ

PLU approuvé par le conseil municipal du 15 décembre 2015
et mis en compatibilité le 9 décembre 2025

Source | Mairie de Nanterre

Fond de plan | Origine DGFIP Cadastre © 2024 • © AtlasCity 2018

Réalisation | Pôle Stratégie Urbaine Habitat et Transition Ecologique

PARIS OUEST LA DÉFENSE

VILLE DE NANTERRE

1c

1 : 2 500ème